



Évolue au rythme des saisons de votre vie

LifeCycle – une option de Plan for Life +



Afin de faire un choix quant à l'option LifeCycle, vous pouvez, à côté de cette brochure, consulter les fiches info-financières du 2^{ème} et du 3^{ème} pilier. Elles peuvent être obtenues auprès de votre courtier ou consultées sur www.allianz.be.

Associés au règlement de gestion et aux conditions générales ainsi qu'à la proposition d'assurance, ils constituent l'information précontractuelle essentielle.

Votre courtier pourra vous conseiller au mieux pour déterminer la solution en adéquation avec votre situation personnelle et vos souhaits.

Ces solutions peuvent comporter certains risques qu'il convient de cerner avant de vous engager.

Avertissement

Le contrat comporte des risques :

- volatilité : la valeur de certaines positions dans le fonds sous-jacent peut être soumise à des fluctuations,
- risques de marché : une valeur peut être durablement affectée par des informations de marché ou par le comportement de certains acteurs,
- remboursement partiel en cas d'évolution négative des bourses,
- solvabilité d'Allianz Benelux SA.



Un plan de pension flexible qui vous ressemble

La pension légale en Belgique pourrait ne pas être suffisamment élevée pour conserver un certain niveau de vie durant vos vieux jours. C'est pourquoi un plan de pension est essentiel : il permet de répondre aux besoins individuels et évolue avec les saisons de votre vie. Ainsi, il vous permettra de voir venir la retraite avec sérénité.

Plus vous démarrez tôt votre plan de pension, plus vos investissements mensuels peuvent être réduits. Par ailleurs, si vous profitez des opportunités offertes par les marchés de capitaux, vos chances d'atteindre votre objectif augmentent.

Le défi du déficit de pension

La différence entre votre dernier revenu et la pension légale que vous toucherez à la retraite aura une influence notable sur le mode de vie auquel vous étiez habitué. De nombreuses personnes reportent néanmoins la mise en place de leur plan de pension à plus tard – certaines ne sont pas du tout conscientes du problème. Certes, il n'est pas évident de trouver une offre qui réponde à vos besoins personnels et qui soit aussi flexible que votre vie. Et, lorsque les taux d'intérêt sont extrêmement bas, il faut un investissement susceptible de générer des rendements suffisants.

Planifiez et détendez-vous

On ne peut ni se montrer attentiste, ni se contenter de reporter la décision. Le plus tôt sera le mieux car vous perdez un temps précieux et c'est autant d'argent qui vous manquera à la retraite. Il est préférable de choisir un plan de pension sur mesure, adapté à votre profil, en fonction de vos attentes personnelles en matière de rendement et de votre appétit pour le risque. Ce plan doit tirer parti des possibilités offertes par les marchés de capitaux et s'adapter lorsque votre vie évolue.



Évolue au
rythme des
saisons de
votre vie



L'option LifeCycle (Classification article 8 SFDR*) est une solution qui s'adapte à vos caractéristiques individuelles et suit le cheminement de votre vie personnelle. Gérée par des experts, cette solution offre des opportunités de rendement ainsi qu'une stabilité liée à des investissements diversifiés.

Avec l'option LifeCycle, vous pouvez concevoir votre propre plan de pension afin qu'il réponde parfaitement à vos besoins et à vos aspirations en matière de retraite. Vous choisissez parmi une des quatre stratégies LifeCycle en fonction de vos attentes personnelles en matière de rendement et de votre appétit pour le risque. Nos experts en investissement font fructifier votre épargne mensuelle sur les marchés de capitaux. Vers l'approche de votre pension, le capital et les primes versées sont progressivement transférés vers des investissements plus sûrs.

Des analyses annuelles permettent d'ajuster le portefeuille d'investissement en conséquence, l'objectif étant de conserver un profil de rendement/risque approprié à votre situation du moment.

Si vos attentes individuelles en matière de rendement et votre appétit pour le risque changent au cours de votre vie, parlez-en à votre courtier, il ajustera votre stratégie LifeCycle en tenant compte de ces nouveaux éléments.

L'option LifeCycle offre une solution de pension qui évolue au rythme des saisons de votre vie. Votre portefeuille est automatiquement ajusté au fil du temps, en fonction d'un horizon temporel qui se rétrécit jusqu'à la retraite.

* Classification article 8 SFDR : le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales même si ce n'est pas son point central, ni le point central du processus d'investissement.

Plus de sécurité à l'approche de la pension

L'option LifeCycle suit un principe simple : plus la pension est éloignée, plus la proportion d'investissements axés sur le rendement peut être élevée. Plus l'horizon d'investissement est long, plus il y a de temps pour se remettre des fluctuations de prix (pas de garantie).

Plus la pension approche, plus le portefeuille doit être orienté vers la sécurité. C'est pourquoi les investissements ciblés deviennent plus défensifs à mesure que vous avancerez dans les étapes de votre vie.

L'allocation est adaptée à la phase actuelle de votre vie

Avec le temps, on a besoin d'une plus grande sécurité

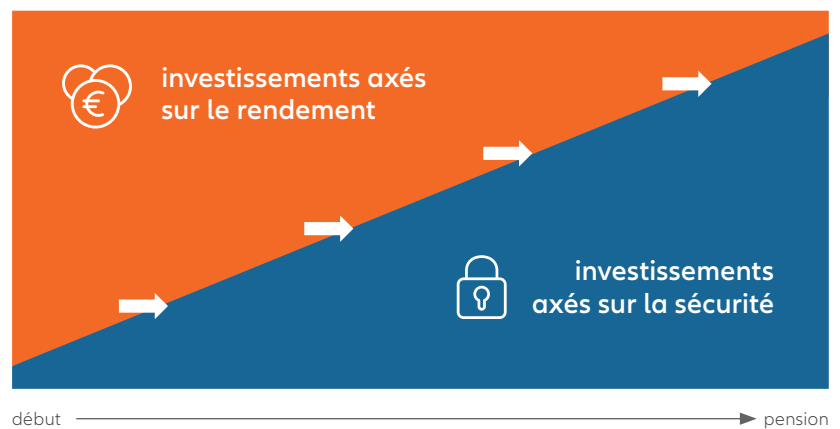


Illustration théorique de l'option : données indépendantes de toute stratégie ou produit réels.

L'option LifeCycle vos avantages :

- + option tout-en-un sans souci,
- + solution de retraite sur mesure adaptée aux besoins et à la situation de chacun,
- + ajustement en fonction de l'horizon temporel,
- + géré par des experts en investissements.




4 Quatre stratégies LifeCycle pour répondre à vos besoins individuels

Vous choisissez votre stratégie LifeCycle en fonction du type de risques que vous désirez prendre et du rendement escompté. Nos experts investissent le capital en conséquence dans un large mix de fonds, notamment d'actions et d'obligations.

Chacune des stratégies suit le même principe de réduction de l'exposition aux investissements axés

sur le rendement, mais dans des proportions différentes selon votre profil de risque.

Grâce à une large diversification, il est possible de tirer parti des opportunités de rendement offertes par les marchés de capitaux, tout en limitant les risques de marché. Il en résulte une plus grande stabilité au sein de chaque portefeuille.



L'option LifeCycle est disponible à travers 4 stratégies :

- la stratégie LifeCycle Defensive
- la stratégie LifeCycle Moderate
- la stratégie LifeCycle Growth
- la stratégie LifeCycle GrowthPlus

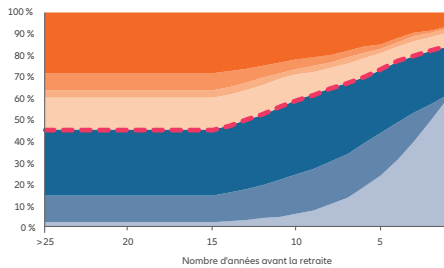
La stratégie LifeCycle Defensive



« La pension, ça concerne les personnes âgées. Néanmoins, j'y réfléchis et j'ai l'intention de m'y préparer. »

Sophie (35 ans)
Une jeune professionnelle vivant en couple

Composition de la stratégie LifeCycle Defensive



Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future. Vous trouverez la légende à la page suivante.

Une fois à la retraite, Sophie souhaite vivre dans une ferme et cultiver des fruits et légumes biologiques. Pour la vie qu'elle imagine, son déficit de pension s'élève à 454 euros par mois.

Sophie sait qu'elle a du temps devant elle avant la retraite. Elle se considère

comme une investisseuse prudente et souhaite éviter que son portefeuille se déprécie fortement, la laissant avec une somme insuffisante pour sa pension. Les investissements durables sont importants pour elle. Elle a donc choisi la stratégie LifeCycle Defensive.

« Je sais que ma pension légale ne sera pas suffisante, alors je me suis préparé en mettant en place un plan de pension. »

Alex (45 ans)
Un manager, marié, deux enfants



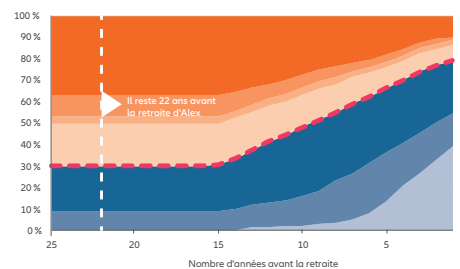
La stratégie LifeCycle Moderate

À sa pension, Alex aimerait faire du sport et passer beaucoup de temps avec sa femme dans le sud de la France. Son déficit de pension s'élève à 1.093 euros par mois.

Alex a choisi la stratégie LifeCycle Moderate. Il contribue à son plan de pension depuis de nombreuses années et s'est constitué un joli bas

de laine. Cependant, hors de question pour lui de subir les fortes fluctuations qui pourraient survenir au cours des prochaines années. S'il doit accepter un certain niveau de risque afin d'obtenir du rendement, il privilégie la perspective d'un parcours plutôt régulier.

Composition de la stratégie LifeCycle Moderate



Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.

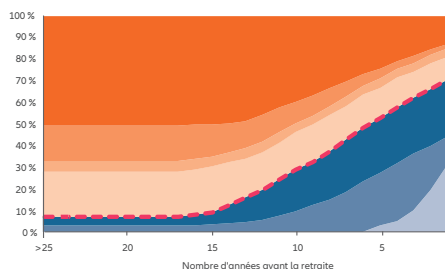
La stratégie LifeCycle Growth



« Ma pension ?
Pas maintenant.
J'y penserai plus tard. »

Aurélie (30 ans)
Une jeune graphiste, célibataire,
a commencé à travailler à 25 ans

Composition de la stratégie LifeCycle Growth



Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future. Vous trouverez la légende à la page suivante.

Dans quelques années, Aurélie aimerait beaucoup voyager, voir ses amis régulièrement et consacrer du temps au théâtre et aux expositions d'art. Pour pouvoir s'offrir ce style de vie, elle doit combler un déficit de pension atteignant 789 euros par mois. Elle devrait donc commencer à épargner dès que possible.

En raison de son jeune âge, Aurélie est prête à accepter plus de risques. Comme elle possède un horizon d'investissement de long terme, elle a plus de chances de parvenir à compenser d'éventuelles pertes à court terme. Elle fait donc confiance aux experts qui adaptent ses investissements au fil du temps. C'est pourquoi la stratégie LifeCycle Growth lui conviendra certainement.

« La vie est vraiment chère.
L'argent que j'économise doit
se multiplier. »

Emile (27 ans)
Un jeune diplômé, qui vient juste de
commencer à travailler

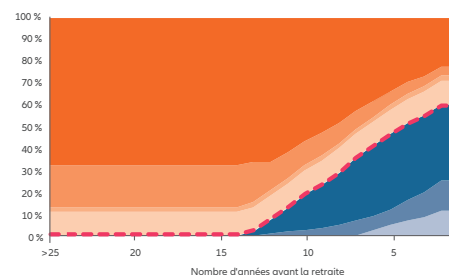


La stratégie LifeCycle GrowthPlus

En tant qu'amateur de photographie, Emil a le souhait d'avoir à l'avenir suffisamment d'argent pour ses intérêts. Plus tard, il aimerait aménager son propre studio privé dans son appartement. Il souhaite en outre l'équiper des dernières tendances techniques et d'œuvres de jeunes artistes. Il doit combler un déficit de pension de 1.024 euros par mois.

Même s'il gagnera bientôt plus d'argent, l'inflation peut réduire la valeur de cet argent. C'est pourquoi il doit prendre plus de risques lorsqu'il investit. Certes, le montant qu'il économise en investissant sur le marché des capitaux connaîtra des hauts et des bas. Mais il sait que les pertes sur le papier seront compensées à long terme. C'est pourquoi son choix se porte sur la stratégie LifeCycle GrowthPlus.

Composition de la stratégie LifeCycle GrowthPlus



Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future. Vous trouverez la légende à la page suivante.

Investissements axés sur le rendement

- Allianz GI LifeCycle Global Equities
- Allianz GI LifeCycle Emerging Markets Equities
- Allianz GI LifeCycle High Yield Bonds
- Allianz GI LifeCycle Emerging Markets Bonds

Investissements axés sur la sécurité

- Allianz GI LifeCycle Corporate Bonds Euro
- Allianz GI LifeCycle Bonds Euro
- Allianz GI LifeCycle Short-term Euro

- - - Augmentation des investissements axés sécurité

Investissez pour un avenir durable

Le monde change, la situation climatique est alarmante, les inégalités se creusent, vers quel avenir allons-nous ? Bien sûr, chaque initiative personnelle apporte sa pierre à l'édifice, aussi minime soit-elle. Et vos investissements, peuvent-ils eux aussi faire la différence ?

La réponse est définitivement OUI. Avec un investissement en l'option LifeCycle, vous optez pour une épargne pension qui investit, entre autres, dans des fonds tenant compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur politique d'investissement). Pour sélectionner les fonds pour l'option LifeCycle, Allianz Global Investors tient, entre autres, compte des critères ESG.

Il s'agit d'une série de critères spécifiques mesurant l'impact environnemental et social de l'activité de l'entreprise dans laquelle votre fonds investit :

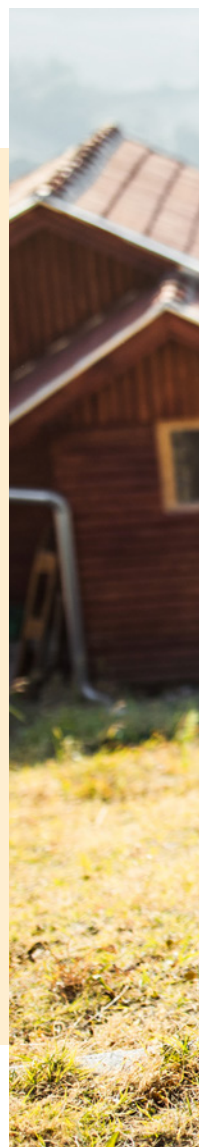
- **critères environnementaux** : niveau des émissions de CO₂, empreinte écologique, traitement des déchets, consommation énergétique ...
- **critères sociaux** : respect des droits humains, diversité au sein de l'entreprise (hommes/femmes, handicapés, minorités...), dialogue social ...
- **critères de gouvernance** : relations avec le conseil d'administration et les actionnaires, transparence au niveau de la rémunération des dirigeants de l'entreprise, mesures prises contre la corruption ...

Parlez-en à votre courtier, il vous donnera volontiers plus d'informations sur les fonds qu'offre l'option LifeCycle.

Allianz et Allianz Global Investors sont des leaders mondiaux de l'investissement durable, engagés dans une démarche de progrès continu.

Allianz s'engage déjà à différents niveaux dont notamment :

- l'amélioration de son empreinte écologique (déjà -27% de notre émission de gaz à effet de serre depuis 2010),
- des investissements neutres en carbone d'ici 2050 et l'exclusion de certains secteurs, parmi lesquels les armes controversées et, progressivement, le charbon,
- tout investissement se fait dans une optique de durabilité avec une priorité pour le domaine des énergies renouvelables, transports publics, nouvelles mobilités et bâtiments verts,
- le soutien des populations les plus vulnérables en permettant aux pays émergents de s'assurer à moindre coût contre les impacts liés aux changements climatiques,
- un partenariat avec les Nations Unies pour fournir une assurance maladie à un million de réfugiés,
- diverses missions humanitaires notamment en Zambie et au Mozambique.



Convaincu par l'option LifeCycle

Votre courtier analysera avec vous les éléments suivants :

- votre connaissance et votre expérience des produits financiers,
- votre situation financière,
- vos objectifs d'épargne et d'investissement,
- votre sensibilité au risque,
- vos besoins et vos souhaits,
- votre sensibilité au développement durable.

Sur la base de cette analyse, votre courtier vous proposera un investissement approprié, correspondant à votre situation personnelle.

Le règlement de gestion, les conditions générales, les fiches info-financières et le document précontractuel en matière de finance durable peuvent être obtenus gratuitement auprès de votre courtier ou à l'adresse www.allianz.be > liens directs > documents.

Veillez les lire attentivement avant de souscrire à un produit et de signer un contrat.



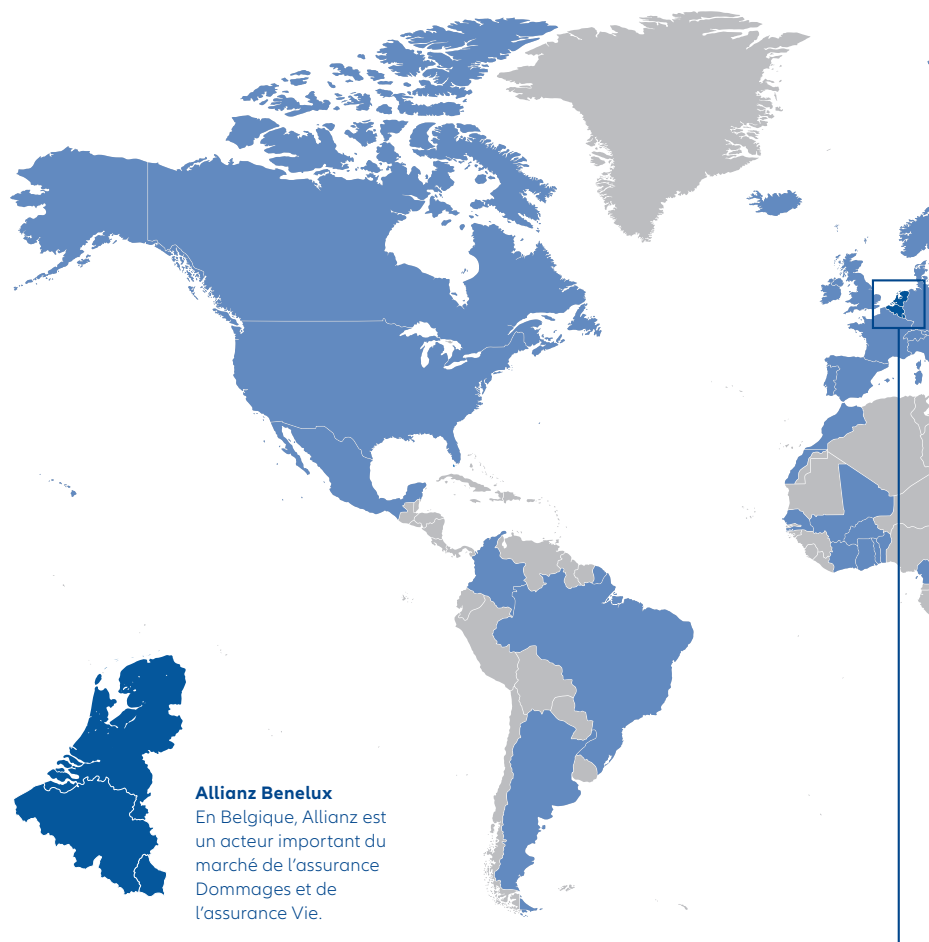
Le groupe Allianz un partenaire solide et fiable

Allianz 

> 70
pays

> 126
millions
de clients

Top 4
des compagnies
mondiales les plus
importantes en
Asset Management

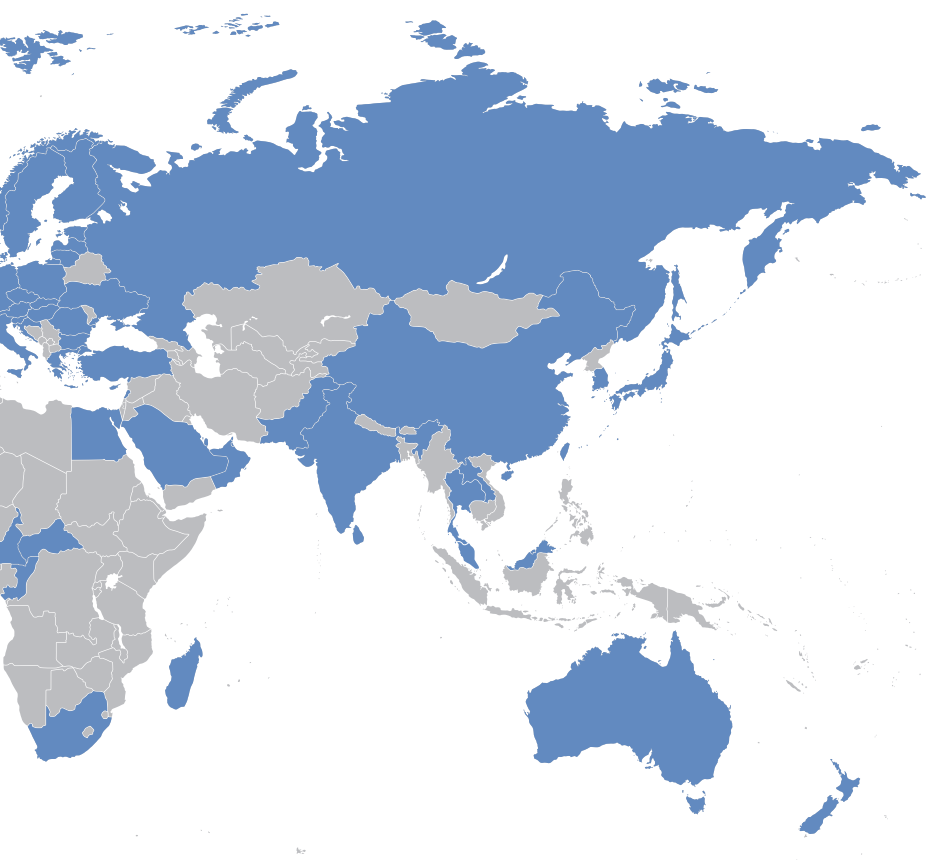


Un partenaire solide

Allianz offre des solutions financières de A à Z dans le monde entier. Des marques fortes pour une gamme de services étendue : Allianz Worldwide Care, Allianz Global Assistance, Allianz Trade, Allianz Global Investors, PIMCO.

Allianz a une notation Standard & Poor's AA depuis 2007 et un ratio Solvency II de 199% au 30/09/2022. La solidité de ces indicateurs financiers est un gage de capacité à pouvoir remplir les engagements issus des contrats d'assurance.

Allianz Global Investors un gestionnaire d'actifs de confiance



Allianz 
Global Investors

20
localisations
dans le monde

600
professionnels
en investissement

521
milliards d'euros
d'actifs sous gestion

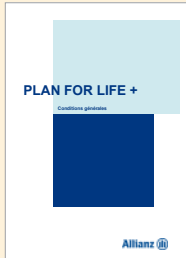
Le mariage parfait entre gestion active et tradition

Allianz Global Investors est une société de gestion héritière d'une longue tradition. En tant que filiale à 100% d'Allianz, Allianz Global Investors est soucieuse de respecter les valeurs du groupe, telles que la diligence, l'expérience et la maîtrise du moindre détail. Allianz Global Investors ne se contente pas d'une analyse superficielle des marchés et des opportunités d'investissement.

Ses experts sont présents partout dans le monde et se forgent leur propre opinion sur l'ensemble des principales classes d'actifs et des marchés de capitaux. Son équipe d'investissement se conforme à des règles claires, qui visent à éviter les errements financiers. Cela en fait un partenaire prisé des entreprises, fondations et clients privés.

Données au 31/03/2022

Consultez les documents (pré)-contractuels :



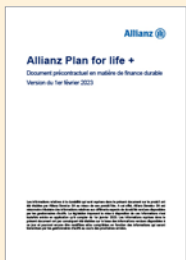
Les conditions générales > www.allianz.be > Liens directs > Documents > Catégorie : Pension > Produit : Plan for Life+ > Type de document : Conditions générales



Les règlements de gestion > www.allianz.be > Liens directs > Documents > Catégorie : Pension > Produit : Plan for Life+ > Type de document : Règlements de gestion et de participation aux bénéfices



Les Fiches Infos Financières > www.allianz.be > Liens directs > Documents > Catégorie : Pension > Produit : Plan for Life+ > Type de document : Fiches



Le document précontractuel en matière de finance durable > www.allianz.be > Liens directs > Documents > Catégorie : Investissement > Produit : Plan for Life + > Type de document : SFDR Document Précontractuel

Cette brochure constitue une information générale. Elle ne remplace en aucun cas le conseil de votre intermédiaire en assurances.

Les conditions générales, les règlements de gestion, les Fiches Infos Financières et le document précontractuel en matière de finance durable sont disponibles gratuitement chez votre intermédiaire en assurances ou sur www.allianz.be > [Liens directs](#) > [Documents](#).

Vous y trouverez de plus amples informations sur la durée du produit, les coûts, les frais, les indemnités...

Allianz est un leader mondial de l'assurance et des services financiers avec 126 millions de clients dans plus de 70 pays et plus de 155.000 employés. Allianz est la marque d'assurance numéro un dans le classement mondial des marques Interbrand Global Brand Rankings 2021 et l'assureur le plus durable dans l'indice de durabilité Dow Jones 2021. Au Benelux, Allianz offre, par l'intermédiaire des courtiers en assurances, un large éventail de produits et services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises. De l'investissement à l'épargne retraite, de l'assurance auto à l'assurance incendie et de la cyberassurance à l'assurance collective. En Belgique et au Luxembourg, Allianz compte plus de 900.000 clients, plus de 900 employés et un chiffre d'affaires de plus de 1,9 milliard d'euros. Aux Pays-Bas, Allianz sert plus de 1,3 million de clients par le canal du courtage ainsi que par la filiale d'assurance directe Allianz Direct. Allianz occupe aux Pays-Bas près de 1.050 employés et son chiffre d'affaires s'élève à 1,9 milliard d'euros. Souhaitez-vous plus d'informations ? Consultez dès lors www.allianz.be.

Cette brochure reprend des fonds de la branche 23 commercialisés en Belgique par Allianz Benelux. Le preneur d'assurance supporte entièrement le risque financier en branche 23.

- Le droit belge est d'application sur chacun des produits d'assurance repris dans cette brochure.
- Le fabricant est Allianz Global Investors, société de droit allemand.
- Les frais mis à charge du preneur d'assurance sont exposés dans le document d'informations précontractuelles supplémentaires joint à cette brochure.

Les informations relatives à la durabilité qui sont reprises dans le présent document sur le produit ont été établies par Allianz Benelux SA au mieux de ses possibilités. A cet effet, Allianz Benelux SA est néanmoins tributaire des informations relatives aux différents aspects de durabilité rendues disponibles par les gestionnaires d'actifs. La législation imposant la mise à disposition de ces informations n'est toutefois entrée en application qu'à compter du 1er janvier 2023. Les informations reprises dans le présent document ont par conséquent été établies sur la base des informations rendues disponibles à ce jour et pourront encore être modifiées et/ou complétées en fonction des informations qui seront transmises par les gestionnaires d'actifs au cours des prochaines années.

Cette brochure a été rédigée le 31 janvier 2023.

Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :

- l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman-insurance.be, www.ombudsman-insurance.be,
- Allianz Benelux SA par mail à plaintes@allianz.be, par téléphone au 02/214.77.36 ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux SA, 10RSGJ, blvd du Roi Albert II 32 à 1000 Bruxelles.

Allianz Benelux SA
Blvd du Roi Albert II 32
1000 Bruxelles
Belgique

Tél. : +32 2 214.61.11
www.allianz.be

BE 0403.258.197 – RPM Bruxelles
IBAN: BE74 3100 1407 6507 – BIC: BBRUBEBB